

*FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)  
No. 1907/2006*

**ESSOCLEAN**

Version 3.0

Date d'impression 14.03.2014

Date de révision 12.11.2013

**Paragraphe 1: Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise**

**1.1. Identificateur de produit**

Nom commercial : ESSOCLEAN  
Nom de la substance : Hydrocarbures, C11-C12, isoalkanes, < 2% aromatiques  
Numéro d'enregistrement : 01-2119472146-39-xxxx

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : A ce jour, nous n'avons pas d'informations relatives aux usages identifiés. Ces informations seront ajoutées à cette fiche de données de sécurité dès qu'elles seront disponibles.

Utilisations déconseillées : Actuellement, aucune utilisation contre-indiquée n'a été identifiée

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : Brenntag Schweizerhall AG  
Elsässerstrasse 231  
CH 4013 Basel  
Téléphone : +41 (0)61 326 81 11  
Téléfax : +41 (0)61 326 86 00  
Adresse e-mail : doku@brenntag.ch  
Personne responsable/émettrice : Abteilung Produktsicherheit

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'appel d'urgence : Centre Suisse d'Information Toxicologique  
CH-8032 ZÜRICH  
Tel.: +41 (0) 44 251 51 51  
Numéro de cas d'urgence national: 145

**Paragraphe 2: Identification des dangers**

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

**Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008**

**RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008**

**ESSOCLEAN**

Classe de danger	Catégorie de danger	Organes cibles	Mentions de danger
Liquides inflammables	Catégorie 3	---	H226
Toxicité par aspiration	Catégorie 1	---	H304

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE**

Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE	
Symbole de danger / Catégorie de danger	Phrases de risque
Nocif (Xn)	R65
	R66

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**Effets néfastes les plus importants**

- Santé humaine : Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.
- Dangers physico-chimiques : Se référer à la section 9 pour les informations physicochimiques.
- Effets potentiels sur l'environnement : Se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement.

**2.2. Éléments d'étiquetage**

**Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008**

- Symboles de danger :
- Mention d'avertissement : Danger
- Mentions de danger : H226 H304  
Liquide et vapeurs inflammables.  
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- Conseils de prudence
- Prévention : P210 P233 P240  
Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.  
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
Mise à la terre/liaison équipotentielle du

**ESSOCLEAN**

		P241	réipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.
		P242	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
		P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
		P280	Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage.
Intervention	:	P301 + P310	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
		P303 + P361 + P353 + P310	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
		P331	NE PAS faire vomir.
		P332 + P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
		P370 + P378	En cas d'incendie: utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse à l'épreuve de l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.
Stockage	:	P403 + P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
		P405	Garder sous clef.
Elimination	:	P501	Éliminer le contenu/réipient conformément à la réglementation locale/régionale/internationale.

**Etiquetage supplémentaire:**

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:**

- Hydrocarbures, C11-C12, isoalkanes, < 2% aromatiques

**2.3. Autres dangers**

Voir section 12.5 pour les résultats de l'évaluation PBT et vPvB.

**Paragraphe 3: Composition/ informations sur les composants**

**3.1. Substances**

## ESSOCLEAN

Composants dangereux	Concentration [%]	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)		Classification (67/548/CEE)
		Classe de danger / Catégorie de danger	Mentions de danger	
<b>Hydrocarbures, C11-C12, isoalkanes, &lt; 2% aromatiques</b>				
No.-CE : 918-167-1	<= 100	Flam. Liq.3	H226	Nocif; Xn; R65 R66
Enregistrem ent : 01-2119472146-39-xxxx		Asp. Tox.1	H304	

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.  
 Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

### Paragraphe 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

- Conseils généraux : Eloigner du lieu d'exposition, coucher. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas d'inhalation : Transférer la personne à l'air frais. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. En cas de perte de conscience tourner la personne sur le côté. Consulter un médecin après toute exposition importante.
- En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement par l'abondance de l'eau, aussi sous les paupières, pendant au moins 5 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologiste. Aller dans une clinique oculaire si possible.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin. Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.
- Effets : Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.

### Paragraphe 5: Mesures de lutte contre l'incendie

## ESSOCLEAN

### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Les vapeurs peuvent être invisibles et plus lourdes que l'air, et se propager sur le sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. La distance de retour de flamme peut être considérable. Le produit est insoluble et flotte sur l'eau. En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

### 5.3. Conseils aux pompiers

- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection adéquat (combinaison complète de protection )
- Information supplémentaire : Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. L'échauffement provoque une élévation de la pression avec risque d'éclatement. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

## Paragraphe 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Tenir à distance les personnes non protégées. Veiller à une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).
- Information : Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations

## ESSOCLEAN

supplémentaire relatives à l'élimination".

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.  
 Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.  
 Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

## Paragraphe 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- |  |   |
|--|---|
| Conseils pour une manipulation sans danger | : Conserver le récipient bien fermé. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est régulièrement manipulé. |
| Mesures d'hygiène                          | : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.  |

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- |   |   |
|---|---|
| Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs    | : Conserver dans un endroit avec un sol résistant aux solvants. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.   |
| Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion | : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Les vapeurs peuvent être invisibles et plus lourdes que l'air, et se propager sur le sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser uniquement dans un endroit équipé d'une installation antidéflagrante. |
| Classe de feu   | : s'enflamment et se consomment rapidement; 21°C = Pec < 55°C   |
| Information supplémentaire sur les conditions de stockage       | : Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Éviter une exposition directe au soleil. Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver dans un endroit bien ventilé.  |
| Précautions pour le stockage en commun                          | : Incompatible avec des agents oxydants. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.   |
| Classe de stockage (Allemagne)                                  | : 3 Substances liquides inflammables  |

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**ESSOCLEAN**

Utilisation(s) : Pas d'information disponible.  
 particulière(s)

**Paragraphe 8: Contrôles de l'exposition/ protection individuelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

**Autres valeurs limites d'exposition professionnelle**

Information :  
 (supplémentaire) Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

**8.2. Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés**

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

**Équipement de protection individuelle**

*Protection respiratoire*

Conseils : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.  
 Filtre combiné: A-P2

*Protection des mains*

Conseils : Porter des gants appropriés.  
 La matière des gants doit être imperméable et résistante envers le produit / la préparation  
 Le produit étant un mélange à base de plusieurs substances, la durabilité de la matière du gant ne peut pas être calculée à l'avance et elle doit être testée avant l'utilisation.  
 Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.  
 Matériau recommandé:  
 Caoutchouc nitrile

*Protection des yeux*

Conseils : Lunettes de sécurité à protection intégrale

*Protection de la peau et du corps*

Conseils : Vêtement de protection résistant aux solvants

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.  
 Éviter la pénétration dans le sous-sol.  
 En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

## ESSOCLEAN

### Paragraphe 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	:	clair
Couleur	:	incolore
Odeur	:	faible
Seuil olfactif	:	donnée non disponible
pH	:	donnée non disponible
Point de congélation	:	donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	:	150 - 220 °C
Point d'éclair	:	> 40 °C
Taux d'évaporation	:	donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	:	7,0 %(V)
Limite d'explosivité, inférieure	:	0,6 %(V)
Pression de vapeur	:	0,7 hPa
Densité de vapeur relative	:	donnée non disponible
Densité	:	0,720 - 0,800 g/cm <sup>3</sup> (15 °C)
Hydrosolubilité	:	négligeable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	> 200 °C
Décomposition thermique	:	donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	1 - 2,3 mm <sup>2</sup> /s (20 °C)
Explosibilité	:	La formation des mélanges explosifs d'air et vapeur est possible.
Propriétés comburantes	:	donnée non disponible

#### 9.2. Autres informations

Pas de données supplémentaires disponibles.



**ESSOCLEAN**

**Paragraphe 10: Stabilité et réactivité**

**10.1. Réactivité**

Conseils : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

**10.2. Stabilité chimique**

Conseils : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : Pas d'information disponible.

**10.4. Conditions à éviter**

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

**10.5. Matières incompatibles**

Matières à éviter : Oxydants forts

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie: Oxydes de carbone

**Paragraphe 11: Informations toxicologiques**

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

**Information supplémentaire**

Expérience de l'exposition humaine : L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.  
 Même les plus petites quantités de produit peuvent causer un oedème pulmonaire ou une pneumonie une fois absorbées dans les poumons par l'ingestion ou le vomissement qui peut suivre.

**Composant: Hydrocarbures, C11-C12, isoalkanes, < 2% aromatiques**

**Toxicité aiguë**

**Oral(e)**

DL50 : > 5000 mg/kg (rat) (OCDE Ligne directrice 401)

**Inhalation**

**ESSOCLEAN**

CL50 : (rat; 4 h) (OCDE Ligne directrice 403)  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Dermale**

DL50 dermal : > 5000 mg/kg (lapin) (OCDE Ligne directrice 402)  
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

**Irritation**

**Peau**

Résultat : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Yeux**

Résultat : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Sensibilisation**

Résultat : (OCDE Ligne directrice 406)  
Aucun effet de sensibilisation connu.  
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

**Effets CMR**

**Propriétés CMR**

Cancérogénicité : Pas d'effets significatifs ou de dangers critiques connus.  
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Mutagénicité : N'est pas mutagène.  
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Tératogénicité : On ne le considère pas comme tératogène.

Toxicité pour la reproduction : Il n'est pas considérée toxique pour la reproduction.  
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

**Toxicité pour un organe cible spécifique**

**Exposition unique**

remarque : Aucun symptôme connu ou attendu.

**ESSOCLEAN**

**Exposition répétée**

remarque : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

**Autres propriétés toxiques**

**Danger par aspiration**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Information supplémentaire**

Autres informations toxicologiques : L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.  
Une concentration élevée de vapeurs peut irriter les yeux et le système respiratoire et produire des effets narcotiques.  
L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonie.

**Paragraphe 12: Informations écologiques**

**12.1. Toxicité**

**Composant: Hydrocarbures, C11-C12, isoalkanes, < 2% aromatiques**

**Toxicité aiguë**

**Poisson**

LL0 : 1000 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel); 96 h)  
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

**Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques**

ELO : 1000 mg/l (Daphnia magna; 48 h)  
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

**algue**

ELO : 1000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes); 72 h)  
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

**ESSOCLEAN**

NOELR : 1000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata; 72 h)  
 L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

**Toxicité chronique**

**Invertébrés aquatiques**

NOEC : 0,011 mg/l (Daphnia magna; 21 jr)

**12.2. Persistance et dégradabilité**

**Composant: Hydrocarbures, C11-C12,  
 isoalkanes, < 2% aromatiques**

**Persistance et dégradabilité**

**Persistance**

Résultat : hydrolyse non-significative  
 Photolyse non significative

**Biodégradabilité**

Résultat : 31,3 % (Durée d'exposition: 28 jr)  
 L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.  
 Intrinsèquement biodégradable.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

**Composant: Hydrocarbures, C11-C12,  
 isoalkanes, < 2% aromatiques**

**Bioaccumulation**

Résultat : non déterminé

**12.4. Mobilité dans le sol**

**Composant: Hydrocarbures, C11-C12,  
 isoalkanes, < 2% aromatiques**

**Mobilité**

: Ce produit est volatil et facilement biodégradable., Flotte sur l'eau., Absorbé par le sol., A une faible mobilité.

**ESSOCLEAN**

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

**Composant: Hydrocarbures, C11-C12,  
 isoalkanes, < 2% aromatiques**

**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Résultat : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT)., Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

**12.6. Autres effets néfastes**

**Information écologique supplémentaire**

Résultat : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

**Paragraphe 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

- Produit : L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Contacter les services d'élimination de déchets.
- Emballages contaminés : Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit. Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau. Risque d'explosion.
- Numéro européen d'élimination des déchets : Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait l'utilisateur permet cette attribution. Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

**Paragraphe 14: Informations relatives au transport**

**14.1. Numéro ONU**

3295

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

ADR : HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A.  
 RID : HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A.

**ESSOCLEAN**

IMDG : HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

ADR-Classe : 3  
 (Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger; Code de restriction en tunnels) : 3; F1; 30; (D/E)  
 RID-Classe : 3  
 (Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger) : 3; F1; 30  
 IMDG-Classe : 3  
 (Étiquettes; No EMS) : 3; F-E, S-D

**14.4. Groupe d'emballage**

ADR : III  
 RID : III  
 IMDG : III

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Étiquetage selon 5.2.1.8 ADR : non  
 Étiquetage selon 5.2.1.8 RID : non  
 Étiquetage selon 5.2.1.6.3 IMDG : non  
 Classification comme dangereux pour l'environnement selon 2.9.3 IMDG. : non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

IMDG : Non applicable

**Paragraphe 15: Informations réglementaires**

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Autres réglementations : Restriction d'emploi: Protection contre les substances dangereuse contribue a une restriction d'emploi pour le femmes enceintes at les jeunes de moins de 16 ans.

**Information sur les législations nationales**

SZID : 313489-46  
 Seuils quantitatifs OPAM : 20.000 kg (déterminé par RS814.012 Ann. 1 ch. 4)  
 Ordonnance sur la protection de l'air : OPair (CH): Chap. 72 - classe 3

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

## ESSOCLEAN

donnée non disponible

### Paragraphe 16: Autres informations

#### Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3.

R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

#### Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### Information supplémentaire

Autres informations : Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.  
Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.  
Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

|| Indique la section remise à jour.